

FICHE DE POSTE

Date de mise à jour : 06/10/2021 BOP

I – DEFINITION DU POSTE

1	SERVICE : DIRECTION GENERALE DE L'EDUCATION ET DES ENSEIGNEMENTS
2	LIBELLE DU POSTE : Chargé d'administration et d'exploitation des systèmes réseaux
3	NIVEAU DE RESPONSABILITE : 4
4	CATEGORIE DE LA MAQUETTE FUTURE : A
5	CATEGORIE DE LA MAQUETTE ACTUELLE : A FILIERE DE LA MAQUETTE FUTURE : FTE
6	IMPUTATION BUDGETAIRE : Programme : 962-02 Programme RH : 969.01 Code poste : Hors Poste (F2110) Centre de travail : 378
7	LOCALISATION GEOGRAPHIQUE : Iles-du-vent - Tahiti - Pirae – Tuterai Tane
8	FINALITE / DESCRIPTIF SYNTHETIQUE (maximum 50 mots) : Le chargé d'administration et d'exploitation des systèmes réseaux assure la mise en œuvre des projets numériques en cohérence avec les orientations nationales et le schéma directeur du système d'information de la DGEE. Il assure la mise à niveau des réseaux informatiques des collèges et lycées.
9	EFFECTIFS ENCADRES A B C D Autres NOMBRES : NEANT
10	SUPERIEUR HIERARCHIQUE DIRECT : Chef du bureau des systèmes d'information (BSI)
11	MOYENS SPECIFIQUES LIES AU POSTE : - Matériels et outils bureautiques et logiciels informatiques
12	CONTRAINTES ET AVANTAGES DU POSTE : - Permis de conduire pour déplacement en établissements scolaires, - Déplacement possible dans les îles.
13	ACTIVITES PRINCIPALES : - Installer, administrer et faire évoluer les serveurs en cohérence avec les besoins DGEE et selon les règles de l'art ; - Assurer la disponibilité des services et des données (sécurité, sauvegardes) ; - Conseiller, guider et former les différents utilisateurs des serveurs, et en particulier le personnel du ministère de l'éducation ; - Gérer, maintenir et prévoir l'évolution du parc matériel et logiciel des salles serveurs ; - Administrer, surveiller, corriger et optimiser les sauvegardes informatiques de l'ensemble des serveurs ; - Assurer la supervision du système d'information.
14	ACTIVITES ANNEXES : - Mettre en place les moyens et les procédures pour garantir les performances et la disponibilité des systèmes ; - Administrer, maintenir et faire évoluer l'architecture système et ses services ; - Configurer et déployer des outils logiciels pour l'administration du système ; - Appliquer les normes et standards de sécurité ; - Installer et faire évoluer les éléments matériels et logiciels des systèmes informatiques ; - Participer à la gestion des contrats de maintenance ; - Assurer la veille technologique ; - Participer à la rédaction de la documentation technique ; - Etre le référent technique systèmes.

II – PROFIL PROFESSIONNEL

15	CADRE D'EMPLOI : Attaché d'administration
16	SPECIALITE SOUHAITABLE : Systèmes et réseaux

S: Sensibilisation, A: Application; E: Expert

17	COMPETENCES	S	A	E
	- Connaissance approfondie des concepts et techniques d'architecture des systèmes			X
	- Connaissance approfondie des différentes architectures matérielles		X	
	- Connaissance approfondie des procédures d'exploitation et les standards d'échanges des données employées		X	
	- Connaissance approfondie des technologies, protocoles et outils des systèmes de communication			X
	- Connaissance générale des procédures de sécurité informatique		X	
	- Connaissance approfondie des Firewall (IPTable)		X	
	- Connaissance approfondie des services suivants : openLDAP, Apache Web Server, MySQL, Samba, Squid, Fusiondirectory, SAN, GLPI, VeeamBackup			X
	- Connaissance générale d'administration sur les outils de supervision et de métrologie suivants : Shinken, LibreNMS		X	
	- Connaissance approfondie de l'environnement virtualisé sous VMware, Proxmox			X
	- Connaissance approfondie des systèmes d'exploitation suivants : Linux, Windows Server			X
	- Connaissance des environnements EOLE (AMON, HORUS, ZEPHIR, SCRIBE)		X	
	Qualités et aptitudes attendues :			
	- Forte aptitude à travailler en équipe			X
	- Capacités relationnelles développées			X
	- Rigueur et méthode dans l'organisation du travail			X
	- Sens de l'initiative et de l'autonomie			X
	- Polyvalence, adaptabilité et disponibilité			X
	- Maîtrise du stress			X
	- Bonne qualité rédactionnelle et de communication			X

18	EXPERIENCE PROFESSIONNELLE SOUHAITEE :
----	--

19	FORMATION D'ADAPTATION OBLIGATOIRE :
----	--------------------------------------

20	DUREE D'AFFECTION SOUHAITABLE DANS LE POSTE : de 3 ans (AEP).
----	---

Le directeur général de l'éducation et des enseignements
et des enseignements :

L'agent :

Date :

Date :

Signature :

Signature :